

Conseil général
des ponts et chaussées

Décision n° 08-2005 SG/BPMG du 14 octobre 2005 relative à la nomination de M. Barbaroux en qualité de secrétaire général adjoint

NOR : *EQUV0510293S*

Le vice-président du conseil général des ponts et chaussées,
Vu le décret n° 05-470 du 16 mai 2005 relatif au conseil général des ponts et chaussées ;
Vu le décret du 28 juin 2005 portant délégation de signature ;
Vu l'arrêté ministériel du 30 mai 2005 relatif aux missions et à l'organisation du conseil général des ponts et chaussées ;
Vu la décision du 20 juillet 2005 portant affectation à la 4^e section du conseil général des ponts et chaussées de M. Laurent Barbaroux, inspecteur général de l'équipement ;
Sur proposition du président de la 7^e section, secrétaire général du conseil,
Décide :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} décembre 2005, M. Laurent Barbaroux, inspecteur général de l'équipement, est affecté à la 7^e section (secrétariat général) du conseil général des ponts et chaussées et nommé secrétaire général adjoint en remplacement de Mme Mireille Segretain-Maurel, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Fait à La Défense, le 14 octobre 2005.

C. Martinand